

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
VILLE DE GRACEFIELD**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 28 avril 2026, à la salle du conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, Gracefield, à 19 h 00.

Sont présents les membres du conseil, Sandra Lauriault, Jean-Marie Gauthier, Daniel-Luc Tremblay, Mélanie Lefebvre, Hugo Guénette et Suzie Gauthier.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Mathieu Caron.

Sont également présentes, la directrice générale, madame Julie Jetté et la directrice générale adjointe et greffière, madame Allyssa Ross.

Une personne et un journaliste sont également présents dans la salle.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 261-2025.

**2026-04-074 Ouverture de la séance extraordinaire**

Monsieur le conseiller Hugo Guénette, appuyé par madame la conseillère Suzie Gauthier, propose et il est résolu :

Que la présente séance soit ouverte, il est 19 h 00.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Note au procès-verbal :**

Avec le consentement unanime des membres du conseil présents, il est résolu d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

6. Autorisation de dépense – Solutions Ozero (renouvellement panneau d'opération)
7. Autorisation de dépense – Solutions Ozero (deuxième station de lavage pour bateaux)

**2026-04-075      Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par madame la conseillère Sandra Lauriault, propose et il est résolu :

Que l'ordre du jour pour la séance extraordinaire soit le suivant :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Entérinement de dépense – Outabec Construction
4. Autorisation de dépense – Études écologiques pour la réfection du chemin du Lac-des-Îles – Mandat à CIMA+
5. Octroi de contrat – Fourniture de carburant diesel et d'urée pour les années 2026 à 2029 inclusivement
6. Autorisation de dépense – Solutions Ozero (renouvellement panneau d'opération)
7. Autorisation de dépense – Solutions Ozero (deuxième station de lavage pour bateaux)
8. Période de question
9. Levée de la séance extraordinaire

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2026-04-076      Entérinement de dépense – Outabec Construction**

**Considérant** les travaux de réparation d'un bris d'aqueduc au 19, rue Saint-Joseph ;

**Considérant** la réception d'une facture relative à ces travaux ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Hugo Guénette, appuyé par madame la conseillère Sandra Lauriault, propose et il est résolu :

D'entériner le paiement de 26 810,24 \$ plus taxes applicables, à l'entreprise Outabec Construction.

Que cette dépense soit prise à même le surplus non affecté.

D'autoriser madame la directrice générale, Julie Jetté, à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2026-04-077 Autorisation de dépense – Études écologiques pour la réfection du chemin du Lac-des-Îles – Mandat à CIMA+**

**Considérant** que la Ville de Gracefield souhaite mandater CIMA+ pour les études écologiques avant la réalisation des travaux de réfection sur le chemin du Lac-des-Îles ;

**Considérant** que ces travaux sont nécessaires afin de valider les exigences réglementaires applicables auprès des autorités compétentes ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Jean-Marie Gauthier, appuyé par madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :  
Que le conseil autorise l'octroi du mandat à CIMA+.

Que le conseil autorise une dépense estimée de 26 000,00 \$ plus les taxes applicables.

Que cette dépense soit prise à même le surplus non affecté.

Que madame la directrice générale, Julie Jetté, soit autorisée à engager et à approuver toute dépense liée à la réalisation de l'étude écologique du chemin du Lac-des-Îles.

Que la direction générale soit autorisée à signer tout document relatif à la présente résolution.

Le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2026-04-078 Octroi de contrat – Fourniture de carburant diesel et d'urée pour les années 2026 à 2029 inclusivement**

**Considérant** qu'un appel d'offres par soumissions publiques pour la fourniture de carburant diesel et d'urée pour les années 2026 à 2029 inclusivement a été publié sur le site SEAO ;

**Considérant** que quatre (4) soumissions ont été reçues ;

**Considérant** que le procès-verbal de l'ouverture de soumissions est déposé ;

**Considérant** que la soumission du plus bas soumissionnaire, Harnois Énergies Inc., a été jugée non conforme ;

**Considérant** que le plus bas soumissionnaire conforme est le fournisseur Huiles HLH ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par madame la conseillère Sandra Lauriault, propose et il est résolu :

D'octroyer le contrat pour la fourniture de carburant diésel et d'urée pour les années 2026 à 2029 inclusivement pour les véhicules municipaux de la Ville de Gracefield à Huiles HLH, pour un montant total de 304 197,92 \$ plus les taxes applicables, le tout selon la soumission déposée et les modalités prévues au devis.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2026-04-079 Autorisation de dépense – Solutions Ozero (renouvellement panneau d'opération)**

**Considérant** la nécessité de mettre à jour la station de lavage pour bateaux ;

**Considérant** la réception de la soumission du fournisseur Solutions Ozero ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de madame la conseillère Suzie Gauthier, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 19 968,00 \$ plus les taxes applicables et les frais de déplacement au fournisseur Solutions Ozero.

Que madame la directrice générale, Julie Jetté, soit autorisée à engager et à approuver toute dépense liée à ce projet.

Que cette dépense soit prise à même le surplus non affecté.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2026-04-080 Autorisation de dépense – Solutions Ozero (deuxième station de lavage pour bateaux)**

**Considérant** que la Ville souhaite procéder à l'implantation d'une deuxième station de lavage pour bateaux ;

**Considérant** la réception de la soumission du fournisseur Solutions Ozero ;

**En conséquence**, madame la conseillère Mélanie Lefebvre, appuyée par monsieur le conseiller Hugo Guénette, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 44 964,76 \$ plus les taxes applicables au fournisseur Solutions Ozero.

Que madame la directrice générale, Julie Jetté, soit autorisée à engager et à approuver toute dépense liée à ce projet.

Que cette dépense soit prise à même le surplus non affecté.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussignée, Jacqueline Boucher, trésorière, conformément à la Loi, certifie que la Ville de Gracefield dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour les dépenses prévues au budget 2026.

---

Jacqueline Boucher  
Trésorière

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **Note au procès-verbal :**

Il n'y a aucune question

#### **2026-04-081 Levée de la séance extraordinaire**

Il est proposé par madame la conseillère Sandra Lauriault et il est résolu :

De lever la présente séance extraordinaire à 19 h 05.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Le maire

La directrice générale adjointe et  
greffière

---

Mathieu Caron

---

Allyssa Ross

**Approbation du procès-verbal :**

Je, Mathieu Caron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale adjointe et greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et Villes*.

---

Mathieu Caron  
Maire